

Le guide de l'éco-délégué au lycée

COMMENT FINANCER SON PROJET ?



Pour concrétiser des bonnes idées, vous pourrez être amenés à dépenser un peu d'argent. Anticiper le budget nécessaire est une étape nécessaire avant de trouver de l'aide pour le financer.

SE POSER LES BONNES QUESTIONS

Afin de garantir le succès d'un projet, il est important de parler de l'argent nécessaire pour le réaliser dès le début :

- ▶ **Quel est le montant approximatif de ton idée ?** Consultez le site « Lycée en Transition » pour avoir une idée du coût de certaines actions.
- ▶ **Existe-t-il un budget réservé aux initiatives écologiques dans votre établissement ?** Posez la question à votre référent EDD.

PRÉSENTER UN BUDGET

Une fois les premières estimations financières réalisées, vous pouvez créer une fiche présentant le budget prévisionnel :

- ▶ **Listez les dépenses envisagées.**
- ▶ **Rassemblez-les par grands groupes :** achat de matériel (fournitures, location d'équipement lourd ou multimédia), frais de communication (création de supports créatifs, organisation ou participation à des événements), frais de déplacements et de restauration...
- ▶ **Estimez au plus juste le coût de chaque action :** il ne faut pas chiffrer trop bas sinon vous risquez d'être à court d'argent ! Prévoyez également une ligne pour les dépenses imprévues (5% max du budget global). Faites-vous accompagner d'un adulte, surtout s'il faut contacter des entreprises pour demander des devis.
- ▶ **Chiffrez les recettes :** quels peuvent être les apports pour financer ce projet ?

RÉCOLTER DES FONDS

Plusieurs pistes existent et peuvent se combiner pour financer votre idée :

- ▶ **Tournez-vous vers les bons interlocuteurs :** le chef d'établissement, le gestionnaire, le comité EDD, le Conseil de la Vie Lycéenne.
- ▶ **Obtenez des subventions :** faites-vous accompagner par un adulte pour en chercher auprès du Conseil Régional, d'organismes publics, d'associations...
- ▶ **Déposez votre dossier sur « La Trousse à projets » (www.trousseaprojets.fr).** Cette plateforme de financement participatif est dédiée aux projets éducatifs et pédagogiques, qui bénéficient aux élèves scolarisés de la maternelle au lycée. Elle a été créée à l'initiative du ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse, de l'Office central de la coopération à l'école (OCCE), de Réseau Canopé, du Crédit coopératif, du Fonds pour une École Solidaire et Innovante (FESI).
- ▶ **Mobilisez aussi hors du lycée :** appel au don des élèves/parents, organisation d'une tombola, vente au profit d'un projet...

POUR ALLER PLUS LOIN

Fiche pratique d'Animafac pour financer un projet étudiant